

# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Avis est donné le 11 juillet 2019, de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

*Forme* : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

*Dénomination*

*sociale* : Classe Affaires.

*Objet social* : Assistance administrative aux entreprises et particuliers.

*Siège social* : 1, rue des Bretons.

*Durée* : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

*Capital social* : 1 000 euros.

*Président* : Mme Ophélie ALLEN-MAHÉ, demeurant 1, rue des Bretons à 97500 Miquelon-langlade.

*Immatriculation* : RCS de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour avis,

*Le président*

